

Environnement - Opération «Voiture en forme» - Participations financières

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : La Ville de Besançon qui a obtenu des résultats appréciés et reconnus pour sa politique de maîtrise de l'énergie a signé le 13 juin dernier un accord cadre énergie : «A Besançon je consomme mieux, je pollue moins» avec l'AFME et la Région de Franche-Comté.

Cette convention, signée en avant première des événements récents qui dans l'actualité ont remis à l'ordre du jour des priorités nationales les économies d'énergie, est assortie d'un programme d'actions visant l'ensemble du territoire de la ville et leurs conséquences sur l'environnement.

Parmi celles-ci, le thème du déplacement dans la ville a une place prépondérante car le contexte actuel incite les collectivités à agir dans le domaine des transports qui représente une grande part de la consommation en énergie et de l'émission des polluants.

Pour enrayer la demande énergétique croissante de ce secteur qui constitue une charge importante pour la collectivité, **il est nécessaire d'engager des actions de sensibilisation auprès des usagers.**

Récemment la CTB a lancé l'opération I.Bis visant à accroître l'utilisation des transports collectifs.

L'opération «Voiture en Forme», engagée avec l'AFME, la Chambre Syndicale et Commerciale de la réparation automobile (CSNCRA) et l'AFPA sera lancée en octobre prochain pour inciter les automobilistes de Besançon et de la périphérie à l'entretien et à une utilisation plus sobre de leurs véhicules (1 véhicule sur 2 consomme plus de 10 % que la normale, par défaut d'entretien et de réglage...).

Cette action s'établira en deux temps :

1. **Une phase «coup de poing»** qui se déroulera sur 4 semaines (17 au 27 octobre / 7 au 17 novembre) durant lesquelles des diagnostics gratuits allumage / carburation seront réalisés dans des lieux publics (Chamars - Micropolis).

Le diagnostic, s'il s'avère négatif, s'accompagnera d'une incitation financière à recourir à un professionnel de l'automobile adhérent à la charte de l'opération (chèque de 120 F).

En accompagnement, une action de formation sera menée en direction de professionnels de la Région et des diagnostiqueurs de l'opération.

Une action d'information et de sensibilisation sur les problèmes de pollution liés notamment au trafic automobile sera réalisée sur les lieux où s'effectueront les diagnostics des véhicules.

Une évaluation de cette opération sera réalisée pour mesurer l'impact d'une telle action sur les objectifs visés.

L'ensemble de cette opération sera animé par un organisme, l'ACEIF (Association de Conseil d'Etude d'Information et de Formation) chargé de la coordination et du montage particulier de cette action.

2. Une phase «transfert»

Une charte sera élaborée pour fédérer les professionnels de la réparation automobile sur l'action «Voiture en forme» en vue de l'acquisition de matériels et équipements permettant la réalisation pratique de diagnostics allumage / carburation des véhicules dans les centres de contrôles ou garages qui actuellement ne sont pas tous équipés.

Sur avis favorable de la Commission Environnement, le Conseil Municipal est invité à :

1. approuver cette opération dont la dépense (350 000 F) sera imputée au chapitre 968.312/691.90039 service 30000,

2. autoriser M. le Député-Maire à signer la convention à intervenir avec l'ACEIF chargé du suivi de cette opération,

3. solliciter la participation financière de l'AFME à hauteur de 200 000 F qui sera à inscrire au Budget Supplémentaire de l'exercice courant, dès réception de la décision attributive, en recettes au chapitre 968.312/7379.90039 service 30000 et en dépenses au chapitre mentionné en 1.,

4. assurer le financement de la part à la charge de la Ville, soit 350 000 F, pour un transfert de crédit d'égal montant du chapitre 932.6/6342 service 30900 à l'imputation de dépenses mentionnée en 1.,

5. reverser les sommes affectées à cette opération, soit 350 000 F, sous forme de subvention exceptionnelle à l'ACEIF, organisme chargé de l'animation globale et de l'exécution de l'opération «Voiture en Forme».

Mme BULTOT : Il ne faudrait pas juger de l'intérêt de cette initiative par rapport à sa place dans l'ordre du jour. Il s'agit d'une initiative extrêmement importante et notamment dans le contexte actuel. Je crois que le moyen le plus efficace de réduire notre dépendance pétrolière, c'est justement de consommer moins de pétrole. Or il se trouve que les mesures qui diminuent la consommation de pétrole diminuent également la pollution de l'environnement et c'est donc ce que vont prouver toutes les actions qui sont lancées pour l'année 1990-1991 dans le cadre de cet accord à Besançon : je consomme moins et je pollue moins. Je vous ferai parvenir d'ailleurs, à tous et toutes, l'ensemble de ces actions qui sont prévues pour l'année 1990-1991.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.